

Les objectifs architecturaux et urbains sont remplis

Les objectifs architecturaux fixés par la Ville aux architectes sont remplis.

- **Construire deux écoles à taille humaine, reliées en interne** : le projet proposé par José Morales architecte présente des organisations internes fonctionnelles avec une liaison couverte ce qui a permis au projet de se démarquer des deux autres projets.
- **Assurer la bonne articulation des nouveaux bâtiments avec les quartiers environnants** (domaine David, hameau de Chabloux, quartier de la Feuillée, nouveau quartier) **et limiter l’empreinte des constructions et des espaces ouverts attenants** (cours et préaux) **sur le site** : le projet retenu présente des lignes simples et épurées qui s’intègrent parfaitement dans l’environnement grâce aux toitures terrasses qui forment un continuum paysager avec le parc.
- **Maintenir les vues sur les toits de la Ferme et le grand paysage depuis la rue Duboin** avec une attention particulière portée à la composition des toitures du nouvel équipement qui seront exposées aux vues, adapter le projet à la topographie initiale de la parcelle : l’intégration paysagère du projet lauréat de l’équipe José Morales a séduit le Jury de Concours. Le parc, d’environ 4000m², s’installe au milieu des écoles, il épouse la topographie existante et offre une promenade du quartier La feuillée jusqu’à l’esplanade publique créée devant le domaine David et pouvant se poursuivre jusqu’à la plaine de l’Aire.
- **Rendre accessible, directement depuis l’espace public, les locaux et les espaces susceptibles d’être ouverts en dehors des heures d’ouverture des écoles** : les locaux communs mutualisables sont bien traités et bénéficient d’une forte autonomie de fonctionnement.

Différents objectifs concernant l’espace public ont également été donnés à l’équipe de maîtrise d’œuvre avec notamment : l’organisation de l’accès automobile et mode doux, l’aménagement d’un espace public piétonnier généreux garantissant la bonne porosité avec les futures constructions, la conservation et la participation au projet de végétaux existants sur le site ainsi que la limitation de la minéralisation des espaces publics et des espaces ouverts, ou encore l’aménagement du stationnement.

Mairie de Saint-Julien-en-Genevois

1 Place du Général de Gaulle, CS 34103
74164 Saint-Julien-en-Genevois

La Mairie vous accueille :

lundi, mercredi, jeudi : 8h30-12h et 14h-17h
mardi : 8h30-12h et 14h-18h
vendredi : 8h30-17h

Nous contacter :

04.50.35.14.14

<https://www.st-julien-en-genevois.fr/projets-d-ecoles/quartier-jardin-de-l-europe/les-objectifs-architecturaux-et-urbains-sont-remplis-831.html>